



Vos contacts

Votre interlocuteur EDF
Direction Commerciale Régionale AURA

Par courrier
Direction Commerciale Régionale AURA
TSA 20129
69461 LYON CEDEX 06

Par internet
e-mail : edfentreprises-centre-est-aura@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone
Du lundi au vendredi de 8h à 18h
09 70 82 15 86 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence
Dépannage électricité Enedis :

0 811 010 211 Service 0,05 €/appel
+ prix appel

FLX18400325001617-C7RRAA81

ETS VEYSSIERE ET FILS
LE MOULIN DE FOURNET
19600 ST CERNIN DE LARCHE

Facture du 02/07/2024

n° 10203391847



Electricité

Montant Hors TVA	842,77 €
Montant TVA (payée sur les débits)	168,55 €
Facture TTC	1 011,32 €

Montant total à payer (TTC) 1 011,32 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 14,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 02/08/2024 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Votre entité est éligible à l'amortisseur électricité en 2024 ? Déclarez-vous en ligne sur notre site
www.edf.fr/entreprises/amortisseur-electricite-2024

Vos informations client

Vos références
Compte de facturation : 0610791337
Compte commercial : 1-141BQRR

Votre contrat
Offre électricité : Contrat élec. Reconductible

Nom du client
VEYSSIERE ET FILS ETS

Lieu de consommation
Référence acheminement : 30001750332562
LE MOULIN DE FOURNET
19600 ST CERNIN DE LARCHE

Paiement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de **1 011,32 €**
à partir du : **17/07/2024**

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 93041020000 XX

VEYSSIERE ET FILS ETS

Détail de votre facture du 02/07/2024 n° 10203391847

Données contrat

Contrat élec. Reconductible
Réf. de votre contrat 1-141BQSE
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 01/02/2016
Venant à échéance le 31/01/2025

Données Point de Livraison

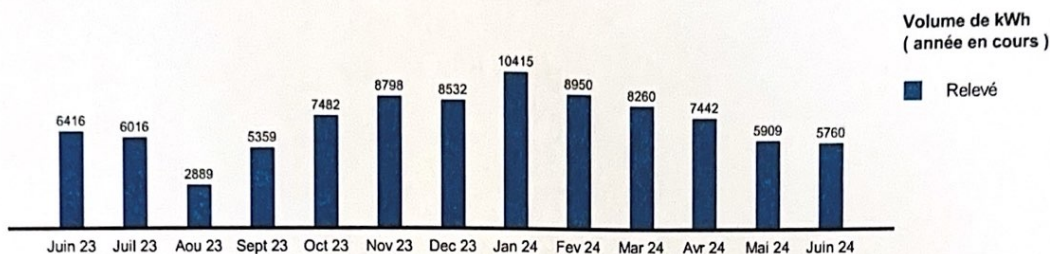
LE MOULIN DE FOURNET 19600 ST CERNIN DE LARCHE
Réf Acheminement Electricité : 30001750332562



2 / 4

Document à conserver 10 ans

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité			511,50 € HT	
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT	56,67 €	Taux de TVA
Abonnement	du 01/07/2024 au 31/07/2024	56,67 €/mois	56,67 €	20,00 %
Consommation (HT)	Période	Conso 5 760 kWh	Prix unitaire HT	454,83 € Taux de TVA
Electricité Heures Pleines Eté	du 01/06/2024 au 30/06/2024	4 754 kWh	9,237 c€/kWh	439,13 € 20,00 %
Electricité Heures Creuses Eté	du 01/06/2024 au 30/06/2024	1 006 kWh	1,561 c€/kWh	15,70 € 20,00 %

Utilisation du réseau de distribution et prestations techniques (identique pour l'ensemble des fournisseurs)			185,35 € HT	
		Quantité	Prix unitaire HT	Taux de TVA
Composante de gestion - Reprise	du 01/06/2024 au 30/06/2024			-32,74 € 20,00 %
Composante de gestion - Echu	du 01/06/2024 au 30/06/2024	30.000 c.j	109.15 c€/c.j	32,74 € 20,00 %
Composante de gestion - Echoir	du 01/07/2024 au 30/07/2024	30.000 c.j	109.15 c€/c.j	32,74 € 20,00 %
Composante de comptage - Reprise	du 01/06/2024 au 30/06/2024			-27,87 € 20,00 %
Composante de comptage - Echu	du 01/06/2024 au 30/06/2024	30.000 p.j	92.89 c€/p.j	27,87 € 20,00 %
Composante de comptage - Echoir	du 01/07/2024 au 30/07/2024	30.000 p.j	92.89 c€/p.j	27,87 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Reprise	du 01/06/2024 au 30/06/2024	PS pondérée : 80 kW		-66,36 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echu	du 01/06/2024 au 30/06/2024	2400.000 kW	2.77 c€/kW	66,36 € 20,00 %
Composante de soutirage fixe - Echoir	du 01/07/2024 au 30/07/2024	2400.000 kW	2.77 c€/kW	66,36 € 20,00 %
Composante de soutirage Pointe	du 01/06/2024 au 30/06/2024	0.000 kWh	5.35 c€/kWh	0,00 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Hiver	du 01/06/2024 au 30/06/2024	0.000 kWh	4.01 c€/kWh	0,00 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Hiver	du 01/06/2024 au 30/06/2024	0.000 kWh	2.45 c€/kWh	0,00 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Pleines Eté	du 01/06/2024 au 30/06/2024	4754.000 kWh	1.08 c€/kWh	51,34 € 20,00 %
Composante de soutirage Heures Creuses Eté	du 01/06/2024 au 30/06/2024	1006.000 kWh	0.70 c€/kWh	7,04 € 20,00 %
Dépassement quadratique Pointe	du 01/06/2024 au 30/06/2024	0.000 kW	1012.00 c€/kW	0,00 € 20,00 %
Dépassement quadratique Heures Pleines Hiver	du 01/06/2024 au 30/06/2024	0.000 kW	1004.00 c€/kW	0,00 € 20,00 %
Dépassement quadratique Heures Creuses Hiver	du 01/06/2024 au 30/06/2024	0.000 kW	994.00 c€/kW	0,00 € 20,00 %
Dépassement quadratique Heures Pleines Eté	du 01/06/2024 au 30/06/2024	0.000 kW	989.00 c€/kW	0,00 € 20,00 %
Dépassement quadratique Heures Creuses Eté	du 01/06/2024 au 30/06/2024	0.000 kW	965.00 c€/kW	0,00 € 20,00 %

Services			0,00 € HT	
E-Services (Espace client, Bilan annuel)			INCLUS	Taux de TVA

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)			145,92 €	Hors TVA
	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA	Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 01/06/2024 au 30/06/2024	5 760 kWh	2,05000 c€/kWh	118,08 € 20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 01/06/2024 au 01/07/2024	126,97	21,93 %	27,84 € 20,00 %

Total Hors TVA pour ce site			842,77 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)		Assiette	168,55 €	
TVA à 20,00%		842,77 €	168,55 €	
Total TTC pour ce site			1 011,32 €	TTC

Données de comptage

Identifiant de comptage : 041536017626 Type de compteur : PME-PMI
Pertes Fer : 0,840 W Pertes Joule : 1,010
Acheminement : Tarif HTA5 à Pointe Fixe Courte Utilisation
Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 80

Puissance(s) souscrite(s) (kW ou kVA)

Opérateur Heures de pointe 80
Opérateur Heures pleines hiver 80
Opérateur Heures creuses hiver 80
Opérateur Heures pleines été 80
Opérateur Heures creuses été 80

VEYSSIERE ET FILS ETS

Détail de votre facture du 02/07/2024 n° 10203391847

Données contrat

Contrat élec. Reconductible
Réf. de votre contrat 1-141BQSE
Prix non réglementés
Souscrit depuis le 01/02/2016
Venant à échéance le 31/01/2025

Données Point de Livraison

LE MOULIN DE FOURNET 19600 ST CERNIN DE LARCHE
Réf Acheminement Electricité : 30001750332562

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin	Puissances atteintes (kW ou kVA)	
Pointe	55084 le 01/06/2024	55084 le 30/06/2024	du 01/06/2024 au 30/06/2024 : Pointe	0
Heures Pleines Hiver	291903 le 01/06/2024	291903 le 30/06/2024	du 01/06/2024 au 30/06/2024 : Heures Pleines Hiver	0
Heures Creuses Hiver	150197 le 01/06/2024	150197 le 30/06/2024	du 01/06/2024 au 30/06/2024 : Heures Creuses Hiver	0
Heures Pleines Eté	304896 le 01/06/2024	309650 le 30/06/2024	du 01/06/2024 au 30/06/2024 : Heures Pleines Eté	35
Heures Creuses Eté	80311 le 01/06/2024	81317 le 30/06/2024	du 01/06/2024 au 30/06/2024 : Heures Creuses Eté	7

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

Amortisseur Electricité 2024 : si aucune diminution de prix n'apparaît sur votre facture, comparez le prix moyen 2024 estimé de votre contrat au prix minimum réglementaire (25c€/kWh)

La Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE, aussi appelée Accise sur l'Electricité) augmente au 01/02/2024. Plus d'informations sur

<https://www.edf.fr/entreprises/evolution-des-taxes-electricite>.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : 45 jours dans les conditions prévues à l'article "Date d'effet, Durée et Résiliation" des Conditions Particulières de Vente de vos contrats de fourniture d'énergie et de services

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en deux étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. **Etape 1** : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact ou directement depuis votre espace Client. **Etape 2** : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Service Réclamation dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture, en précisant la référence de votre réclamation initiale. Vous avez sollicité par écrit le Service Clients, puis le Service Réclamation : si vous restez en désaccord avec la réponse du Service Réclamation, ou en l'absence de réponse à votre réclamation écrite depuis plus de deux mois, vous pouvez dans ce cas solliciter le médiateur du groupe EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par courrier au : Médiateur du groupe EDF - TSA 50026 - 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ces recours, si, dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, en cas de litige à l'exécution du contrat, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou, par écrit, au Médiateur national de l'énergie - Libre Réponse n°59252 - 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 72,9% nucléaire, 5,6% renouvelables (dont 0,3% hydraulique, 1,4% éolien, 2,7% solaire, 1,2% Biomasse), 14,9% gaz, 5,4% charbon, 0,8% pétrole, 0,4% autres fossiles.

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) : 68,8% hydraulique : 48,2% France (dont 1,1 % enchères) , 20,7% hors France (Espagne, Finlande, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie), 18,7% éolien : 11,3% France (dont 10,2% enchères) et 7,4% hors France (Allemagne, Croatie, Danemark, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède), 7,1% biomasse : 7,1% France (dont 7,1% enchères),

5,4% solaire : 4,8% France (dont 4,8% enchères) et 0,6% hors France (Allemagne, Espagne, Italie).

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,3% hydraulique, 23,7% éolien dont 12,7% enchères, 5,5% solaire dont 5,4% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2022 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr